

SPACESHIP

SÉANCE D'INTELLIGENCE COLLECTIVE Député Pacôme RUPIN

PARTICIPANTS : Equipe du député + citoyens de la circonscription
DATE : samedi 10 octobre 2020 14 :30 → 19 :00
LIEU : Séance virtuelle via Zoom
ANIMATEUR : Laurent LADOUARI
laurent@spaceship.net.in

OBJECTIFS :

Construire une recommandation sur la meilleure façon d'aborder le sujet "Séparatisme"
Cerner les enjeux du débat
Identifier les points sur lesquels la loi doit évoluer

CONTEXTE

- Le terme de "séparatisme" est apparu dans le discours du Président de la République à Mulhouse le 18 février 2020.
- Un discours du Président de la République a été prononcé le vendredi 2 octobre au Mureaux sur ce thème.

JEU DE CONTRAINTES

- Dresser un constat sur une notion mal définie : qu'est-ce que le séparatisme ? quels sont les groupes qui s'en revendiquent ? (régionalismes, "quartiers", espaces de sécession avec les valeurs)
- Comment un représentant de la Nation doit-il aborder le sujet ?
- Quelles propositions concrètes peuvent émerger autour de ce sujet ? (débats, prises de parole, amendement)

•

***Nota bene* : la synthèse qui suit a été réalisée à partir du document issu du travail produit durant la séance. Elle n'est pas exhaustive et permet de faire ressortir les points saillants qui ont émergé de cette réflexion collective.**

•

SPACESHIP

SÉANCE D'INTELLIGENCE COLLECTIVE : "les séparatismes" - Synthèse

QUELS SONT LES GROUPES / POPULATION / CATÉGORIES CONSIDÉRÉES COMME (POTENTIELLEMENT) SÉPARATISTES ?

- Les **indépendantistes** (séparation du territoire) et les **régionalistes sécessionnistes** ;
- Les **systèmes politiques souhaitant la fin de l'Etat de droit** et/ou ne reconnaissant pas la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen ;
- Les **identitaires d'extrême-droite et gauche** et autres groupuscules extrémistes ;
- Les **responsables de sectes radicales** ;
- Les **fondamentalistes religieux**, les groupes religieux ou politiques prosélytes qui affichent clairement des principes et valeurs de haine envers l'Etat et essaient par tous les moyens d'imposer leur point de vue ;
- Les **complotistes**.

TENTATIVE DE DÉFINITION

Le séparatisme, c'est la promotion de la séparation ou de la sécession d'une personne ou d'un groupe à une entité plus large à laquelle il appartient (ie : la république française). Elle peut être une atteinte à la République unie en vue d'y instaurer un ordre répondant à des règles qui se veulent supérieures.

Le séparatisme se manifeste par :

- Le repli sur soi d'une communauté ("auto-ségrégation", "auto-exclusion"), le communautarisme ;
- L'appropriation d'un territoire pour y imposer des règles et des usages ;
- La remise en cause des valeurs de la République et du triptyque Liberté, Égalité, Fraternité ;
- L'atteinte au vivre-ensemble, la remise en cause des règles communes, l'imposition de règles différentes partagées par tous sur un territoire ;
- La soumission par l'intimidation des plus fragiles, des femmes et des enfants ;
- L'atteinte à l'ordre républicain ;
- Des actes violents pour terroriser la population et diffuser son idéologie ;
- L'instauration de ces règles par l'intimidation et la terreur.

•

SPACESHIP

SÉANCE D'INTELLIGENCE COLLECTIVE : "les séparatismes" - Synthèse

ATELIER : COMMENT AGIR ?

RÉSUMÉ :

Le gouvernement doit concentrer ses **politiques sociales sur la jeunesse et lutter contre la constitution de ghettos**. Il doit promouvoir l'exemplarité et valoriser les valeurs républicaines auprès de la jeunesse.

Sans céder à la paranoïa et à des lois qui pourraient se retourner contre l'esprit de liberté et d'égalité qui sont le socle de notre République, **l'Etat** doit muscler son action en matière de renseignement, le contrôle des associations, des lieux de cultes et des réseaux sociaux où se trouvent les foyers de séparatisme.

Les maires sont en mesure de détecter les foyers de séparatismes. Ils doivent pouvoir compter sur un soutien sans faille de l'Etat dans leur action.

La Justice doit faire appliquer la loi existante mais celle-ci sanctionne trop tard et trop fort les jeunes en marge de la société : une justice de proximité, plus encline à condamner à des travaux d'intérêt général qu'à l'emprisonnement, pourrait être plus efficace.

L'École est le creuset de la diversité et du vivre ensemble : elle doit enseigner le fait religieux pour donner aux enfants les moyens de prendre le recul nécessaire et intégrer le fait religieux dans une perspective historique.

Les entreprises ont un rôle à jouer, comme **les associations** pour promouvoir les valeurs de la République.

Les cultes doivent promouvoir la tolérance sans interférer avec l'Etat.

SPACESHIP

SÉANCE D'INTELLIGENCE COLLECTIVE : "les séparatismes" - Synthèse

ATELIER : RÉACTION AUX MESURES PRÉSIDENTIELLES

QUELLES SONT LES THÈMES, LES ANNONCES QUI MANQUENT ?

- **Renforcement de la mixité sociale et la lutte contre la ségrégation territoriale**
 - Le *plan pour l'émancipation et l'égalité des chances* a été annoncé mais pas précisé, contrairement au volet "sécuritaire" de la lutte contre les séparatismes) ;
 - Il faut accompagner les jeunes dans les cités populaires et les encadrer pour lutter contre la soumission à d'autres lois que celles de la République ;
 - Il faut assurer une présence républicaine (services publics, respect de la Loi) partout sur le territoire ;
 - Favoriser l'élan citoyen et abattre les barrières pour certaines personnes éloignées de la citoyenneté, ce qui permettra un renouveau démocratique ;
 - Créer des projets d'insertions et vie collective dans les quartiers, et les secteurs ruraux pour limiter l'isolement physique ou psychologique.

- **Une mise en avant du dialogue et de l'échange**
 - Le dialogue entre cultes et entre personnes de milieux sociaux différents ;
 - L'école obligatoire jusqu'à 18 ans ;
 - Les incitations à accepter la différence des uns et des autres ;
 - Formation à la laïcité tout au long de la scolarité (libertés et interdits) ;
 - Aider les jeunes qui sont attirés par le *jihad* en leur expliquant ce qu'est le fondamentalisme ;
 - Favoriser l'apprentissage des autres langues parlées issues de l'immigration.

- **La lutte contre les autres formes de séparatismes hors islam radical (groupuscules, sectes...)**

- **Rappeler les devoirs envers la République**
 - Service national obligatoire quelques semaines pour tous les garçons et les filles afin de "compléter" les messages civiques des parents (parfois dépassés) ;
 - Financement de Services civiques sur le sujet ;
 - Inverser les responsabilités.

- **Le rôle des réseaux sociaux**
 - Car c'est un lieu de recrutement pour le *jihad*.

SPACESHIP

SÉANCE D'INTELLIGENCE COLLECTIVE : "les séparatismes" - Synthèse

ATELIER : NE PAS OUBLIER LES AUTRES SÉPARATISMES

Description du problème

Le séparatisme est multiple. Il est l'expression de la négation des lois de la République et du respect des concitoyens/autres personnes partageant le même territoire. Les différentes formes d'expression du séparatisme :

- Des réunions interdites aux hommes / ou aux personnes "non racisées" ;
- Les blacks blocs / les groupes d'extrême gauche / droite très violents qui s'infiltrent dans des manifestations pacifiques pour troubler l'ordre public, agresser les personnes et les forces de l'ordre, saccager l'espace public et les commerces ;
- Les groupuscules identitaires / d'extrême droite qui appellent à la haine ou à la violence contre des catégories de personnes ;
- Une augmentation de l'influence des mouvements séparatistes sur les réseaux sociaux y compris discours racistes et violents ;
- Les séparatismes territoriaux (demandes d'indépendance) aux frontières françaises qui peuvent conduire à des conflits ;
- Les discours complotistes et de vérité alternative / anti-scientifique qui visent à détourner des citoyens, et la publication de fausses informations dans le but de créer le trouble, la défiance des institutions et de l'Etat ;
- Les sectes ;
- Actes inspirés de courants anarchistes qui visent à sortir des règles de vie en collectivité comme les ZAD.

Quelles limites fixées par la loi ?

- Faire appliquer les lois existantes contre les appels à la haine / la discrimination / la violence qui sont insuffisamment pénalisés aujourd'hui ;
- Peut-être faut-il spécialiser des juges dans cette typologie d'abus ?
- Encadrer les algorithmes des plateformes sur la mise en avant de contenus complotistes, islamistes, appelant à la haine et à la violence, qui contreviennent aux bornes de la liberté d'expression ;
- Permettre davantage de votations citoyennes locales sur les sujets qui divisent localement.

MISE EN GARDE :

- Difficile de permettre la liberté d'expression et garantir en même temps qu'elle ne soit pas dévoyée.

SPACESHIP

SÉANCE D'INTELLIGENCE COLLECTIVE : "les séparatismes" - Synthèse

Quelles sanctions ?

- **Sanctions financières** : amendes payables immédiatement, pas un jugement dans 18 mois. Ne pas ou ne plus financer tout mouvement faisant la promotion active ou passive de toute forme de séparatisme.
- **Interdiction de prise de parole publique pendant 6 à 12 mois** pour tout appel à la haine.
- **Travaux d'intérêt général**, engagement à s'occuper des aînés pendant au moins un an sur une base régulière, quelques heures par semaine (avec formation initiale et suivi).
- **Signalement des sites** et réseaux sociaux incitants à la haine. Décision rapide en justice des sanctions et de leur fermeture. Davantage de sanctions contre les horreurs écrites sur les réseaux sociaux sont effectivement nécessaires (et quand ce sont les assistants d'élus qui les écrivent. Communiquer à leurs frais sur les médias nationaux la sanction concernant une *fake new* et en rétablissant la vérité.
- **Sanctionner les élus ou représentants de la République** qui soutiennent des déclarations ou actions contraires aux lois et aux droits des enfants et des femmes, des représentants de l'ordre et des pompiers. Ce n'est pas toujours le cas aujourd'hui.
- **Sanctionner les représentants des services sociaux** quand on constate que des enfants ou jeunes filles ne sont ni suivis médicalement ni vaccinés - c'est de plus en plus souvent le cas à Paris (quand ils sont à l'hôpital, c'est hélas trop tard).

MISE EN GARDE :

- Être vigilant à respecter la **liberté d'expression** et le **droit de contestation** (quid cependant des "vérités alternatives" ou complotistes ?)
- La loi n'est pas opérationnelle, c'est plutôt question de philosophie ;
- L'exécution des sanctions doit être rapide ;
- S'intéresser aux causes qui génèrent les séparatismes et à leurs discours pour s'opposer. La sanction peut être contreproductive si elle vient réduire la liberté et heurter certains citoyens dans l'exercice de leur liberté de s'exprimer.

SPACESHIP

SÉANCE D'INTELLIGENCE COLLECTIVE : "les séparatismes" - Synthèse

Quelle façon d'en parler pour un élu de la Nation ?

Débattre

- Faire des ateliers genre "grand débat" ;
- Marteler que débattre n'est pas s'insulter ; afficher comme un mantra la tolérance et d'abord l'écoute ;
- Dépasionner le débat ;
- Oser parler des sujets sensibles, qui divisent. Ne pas faire l'autruche et insister sur ce qui peut rassembler au-delà des divergences ;
- Apprendre à débattre à l'école, et créer des occasions d'en sortir pour rencontrer des gens dans des univers, des métiers différents.

Promouvoir par l'exemple

- Faire appel à témoignages pour illustrer ;
- Mettre en avant les initiatives citoyennes locales qui luttent contre le séparatisme, les promouvoir et les aider pour en faire une valeur d'exemple ;
- Démontrer les bienfaits de la citoyenneté paisible et respectueuse des autres en communiquant sur des sujets précis.

Rester à l'écoute

- Pour un élu : sonder le terrain et parler des sujets réels ;
- Proposer des sessions d'écoute régulièrement comme lors du grand débat national.